

*Initiatives ministérielles*

pourcentage. En 1990, l'ancien ministre des Finances, toujours insatisfait, a remplacé cela par la croissance du PIB moins trois points. Puis, tout récemment, le gouvernement a imposé un gel, de sorte qu'il ne puisse plus y avoir d'augmentation du financement des programmes établis.

Ce que cela signifie, en ce qui concerne la santé, c'est une attaque contre les normes. Avec le temps et l'inflation, et vu le coût des soins, cela fera qu'il n'y aura bientôt plus de sommes significatives transférées aux provinces par le gouvernement fédéral, ce qui fait que celui-ci ne pourra plus insister sur le respect des normes.

Nous disons que l'on doit restaurer le financement moitié-moitié et que les changements apportés au programme depuis sa mise en oeuvre ont été dévastateurs pour le pays. C'est d'ailleurs la même chose en ce qui concerne le Régime d'assistance publique du Canada.

Je voudrais vous remercier, monsieur le Président, du temps que vous m'avez accordé. Je vois que je suis arrivé au bout.

**M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte):** Monsieur le Président, je suis toujours heureux de participer à un débat qui porte sur les transferts aux provinces. Je voudrais faire quelques mises au point.

Je voudrais parler entre autres des transferts à ma province, le Nouveau-Brunswick. Lorsque je retourne chez moi, soit presque tous les week-ends, j'entends souvent quelqu'un faire des observations au sujet des transferts aux provinces. J'estime important de signaler que le Nouveau-Brunswick en reçoit plus, et non moins.

La plupart des députés à la Chambre, y compris certains députés d'en face, comprennent cela. Leur province reçoit plus, et non moins. En fait, le Nouveau-Brunswick recevra environ 1,6 milliard de dollars en transferts directs. Selon certains calculs, il s'agit plutôt de près de 2 milliards.

C'est un montant important pour une petite province comme le Nouveau-Brunswick. Deux milliards de dollars représentent beaucoup d'argent. Si l'on veut entrer dans les détails et dire qu'il s'agit plutôt de 1,6 milliard de dollars, soit. Mais qu'il s'agisse de 1,6 milliard ou de 2 milliards, c'est un montant considérable pour une province de seulement 720 000 habitants. En fin de compte, ce

montant représente 39 p. 100 de toutes les recettes du Nouveau-Brunswick.

J'essaie de montrer à la population du Canada d'où vient cet argent. Il s'agit d'un transfert de fonds, par les contribuables d'autres provinces, à une province pauvre, dans ce cas-ci, le Nouveau-Brunswick. Trente-neuf pour cent de toutes ses recettes viennent de contribuables d'autres provinces.

Voici la partie fascinante de l'équation. Il faut essayer d'y mettre de l'ordre pour que les Néo-Brunswickois puissent la comprendre. Lorsque nous parlons d'argent que le gouvernement fédéral accorde au Nouveau-Brunswick, il faut dire que cet argent ne tombe pas du ciel.

Nous avons tendance à nous imaginer qu'il y a de l'argent à Ottawa et qu'il suffit de le prendre et de le donner aux provinces pauvres. Ce n'est pas si simple. L'argent doit venir d'un contribuable d'ailleurs. Le problème auquel sont confrontés le gouvernement et le pays, c'est qu'il n'y a pas d'autre endroit pour le moment.

L'économie de l'Ontario se porte mal. Celle de l'Alberta se porte un peu mieux, et celle de la Colombie-Britannique, un peu mieux encore. Ce sont là les trois principales sources des dollars d'impôt qui étaient transférés aux autres provinces.

Ce que nous aimerions faire à Ottawa, c'est augmenter, encore et toujours, les fonds que nous versons, surtout aux provinces moins prospères, mais nous ne pouvons aller aussi vite que les gens le souhaiteraient. L'argent n'est pas gratuit. Il vient des autres contribuables, et c'est de cela que je veux parler aujourd'hui. Il vient des autres contribuables et des autres parties du

Quand le député d'Essex—Windsor parle et donne des chiffres, il fait bien attention à ce qu'il dit. Quand il parle du montant d'argent prévu, qui est inférieur à ce qui avait été prévu, il se sert de pourcentages théoriques. Mais les pourcentages théoriques, ça ne compte pas. Il faut se servir des faits, surtout quand il est question de l'argent des contribuables. Le fait est que si nous voulons envoyer plus d'argent aux provinces, plus que nous leur avons dit que nous leur enverrions et plus que nous ne leur avons jamais envoyé, à ce moment-ci, il faut que ce soit de l'argent emprunté. De l'argent emprunté qu'il faudra rembourser.